

un semblant même d'obligation. C'est par la presse seulement que cette œuvre peut s'accomplir maintenant et si nous avons indiqué quelques mesures subsidiaires, comme l'obligation de savoir lire et écrire pour jouir du cens électoral nous nous en tenons aux mesures de persuasion dont il est facile de constater le succès quand on voit un journal français. La *Presse* obtenir soixante mille lecteurs quotidiens lorsqu'il y a dix ans la *Patrie* avec cinq mille était une merveille. Le besoin de suivre le journal et les nouvelles fait maintenant plus pour rendre l'instruction obligatoire que la plus stricte des lois. Nous avons poussé de toutes nos forces à la lecture, et c'est notre façon à nous d'arriver à la réalisation de ce troisième article du programme éducationnel. Nous avons demandé de toutes nos forces depuis sept ans, la création de bibliothèques publiques et gratuites ; nous n'avons pas encore réussi, c'est vrai, mais il n'y a pas aujourd'hui, à Montréal, une seule personne qui ne déplore qu'il n'y ait pas de salle de lecture publique et avant peu, ce sentiment triomphera des apathies et des mauvais vouloirs. Ici encore nous avons conduit l'esprit public dans une vraie et sage direction.

La lutte pour la liberté religieuse a occupé toute une portion de notre existence, qui n'est pas la moins mouvementée, mais qui est aussi la plus productive, celle où les effets sont les plus positifs, les plus immédiats. Si nous avons pu être détournés un moment de notre objectif primitif par des considérations incidentes, nous n'en avons pas moins intégralement maintenu une ligne de conduite inflexible.

Ce qui nous réclamions pour tous les citoyens, et ce que nous leur avons obtenu en fait, sinon en principe, c'est le droit de professer et de mettre pratique, les opinions politiques qui leur plaisaient, en dépit d'évêques, curés et bedeaux ; ce à quoi nous sommes à peu près arrivés, c'est à restituer au père de famille son entier pouvoir au foyer domestique et à l'affranchir du contrôle du clergé dans l'administration de ses affaires intérieures ; ce contre quoi nous avons réussi à mettre en garde tout le monde, ce sont les spéculations de tous les genres qui prennent leur

origine dans les presbytères, les monastères et les couvents pour drainer l'épargne populaire et laisser le Canadien sans argent, dans l'asservissement éternel d'un clergé prodigieusement riche.

Inutile de dire si nous avons réussi ; les résultats sont tangibles, palpables.

Le clergé est virtuellement rentré dans son église dont il n'aurait jamais dû sortir ; le bas clergé a été mis à la raison et le haut clergé est en ce moment en suspens pour savoir de quel côté lui viendra la prochaine tuile.

L'arrangement conclu dans le domaine politico-religieux pour régler la question des écoles a sonné le glas de l'autocratie cléricale ; le fait seul de n'avoir pas pu empêcher ce règlement indique bien que le canadien est maître chez lui.

Qui disputera à notre journal l'honneur d'avoir provoqué un aussi heureux résultat.

Le grand principe d'économie sociale qui fut un des plus vivement discutés pendant les sept années dont je passe ici la revue est celui de l'égalité devant l'impôt. Il n'a pas, paru pendant ce septennat dont nous sommes si glorieux, un seul numéro du journal qui ne condamnât dans les termes les plus catégoriques, les exemptions de taxes sur toutes formes et en particulier pour les communautés religieuses qui font un commerce ou un trafic quelconque venant en concurrence avec des contribuables soumis à l'impôt.

Que nous n'ayons pas encore réussi à accomplir cette réforme, qui, pourtant, s'impose dans un pays libre, c'est ce que comprendront sans peine ceux qui connaissent l'état moral de la population française, il y a sept ans.

Mais il est non moins certain, aujourd'hui que la question a marché à pas de géant vers une solution satisfaisante et qu'il n'est pas aujourd'hui un seul homme qui ne comprenne l'étendue de l'injustice commise lorsqu'on exempt de taxe le quart de la propriété urbaine pour reporter ce quart sur les travailleurs écrasés dans le seul but de grossir plus vite les capitaux de vastes institutions religieuses appartenant pour la plupart à des étrangers au pays.